



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 8 - Février 2015

SFM ET FRANCE MENUISERIE CONFORT Signature de la convention de reconversion... p 3



CÉRÉMONIE DES VOEUX Face aux défis, il s'agit d'ouvrir des perspectives communes... p 4



INFOS PRATIQUES

Inscriptions à l'école maternelle Casanova pour l'année scolaire 2015-2016.

Les inscriptions seront prises par M^{me} Druelle, directrice de l'établissement, les mardi 10, jeudi 13 et lundi 16 mars 2015. Vous devez prendre rendez-vous par téléphone au 03.27.37.12.27.

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de vaccinations lors de votre rendez-vous.

Les élèves nés en 2012 sont prioritaires. Les enfants nés en 2013 seront admis selon les places disponibles.

Consultations infantiles.

A partir de février, les consultations infantiles de PMI ont lieu à l'UTPAS, le 1^{er} mardi après-midi de chaque mois avec M^{me} le Docteur BOURGEOIS et le 3^{ème} vendredi après-midi de chaque mois avec M^{me} le Docteur DELEVALLEE. Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat de l'UTPAS au 03.59.73.36.50.

Merci de ne pas oublier le carnet de vaccinations de l'enfant lors de votre rendez-vous.

UTPAS, 25 rue Paul Vaillant-Couturier à Avesnes-les-Aubert

« Portes Ouvertes » au collège.

Le collège Paul Langevin ouvre ses portes le samedi 14 février 2015 de 9h30 à 11h30. Venez nombreux découvrir cet établissement au 158 rue Henri Barbusse à Avesnes-les-Aubert.

Permanences du Secours Populaire.

Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les vendredis 6 février pour la vente de chéquiers et 20 février pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : Mme LIBERT. Tél : 06.09.43.82.82.

Permanence du Secours Catholique.

Le Secours Catholique de la paroisse vous reçoit chaque 1^{er} mardi du mois de 14h à 15h30 à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse à Avesnes-les-Aubert.



L'association Cambrésis Ressources engage 40 jeunes de 18 à 25 ans dès mars 2015 !

Vous souhaitez devenir volontaire en Service Civique ?

Vous souhaitez vous rendre utile, accompagner des enfants, jeunes ou adultes, sur des missions d'éducation pour tous (lecture, scolarité, projets...), de solidarité, d'accès à la culture, de sensibilisation à l'environnement... ?

Envoyez un CV et une lettre de motivation à l'attention de M. le Président de Cambrésis Ressources, Maison des Associations, 16 rue du 8 mai à Cambrai.

(Conditions des missions : Engagement de 6 mois, 24h/semaine, Indemnisation mensuelle).

Retrouvez les actions de l'association sur www.cambrésis-ressources.fr

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication
de la Ville

d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

ZI Bâtiment 20 - rue Wedel -

59540 CAUDRY

Diffusion : 1800 exemplaires

ISSN en cours

Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Syctomec : **03.27.37.78.03**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

REVITALISATION DE SITES

Signature de la convention pour la reconversion de deux sites en friche sur notre commune



Le conseil municipal d'Avesnes-les-Aubert a sollicité l'Etablissement Public Foncier (EPF) en charge de la reconversion des friches dans notre région, pour que celui-ci assure l'acquisition, le portage foncier et la démolition des biens concernés par l'opération dans les rues Henri Barbusse (ex SFM) et Sadi Carnot (ex France Menuiserie Confort).

La société SFM est implantée sur deux sites distincts. Le premier, dont les bâtiments ont été détruits par les

flammes en 2011, rue Henri Barbusse, et le second composé de hangars, résidence Alamo. Ce dernier site jouxte un autre ensemble foncier en friche également, accessible depuis la rue Sadi Carnot. Il appartient à une entreprise de menuiserie « France Menuiserie Confort » (FMC).

L'ambition à terme, et si elle reste encore à définir finement, est de revitaliser ces sites, l'un en direction d'une opération de logements, l'autre en aménagement paysager. C'est ainsi que la commune d'Avesnes-les-Aubert a souhaité engager la requalification de ces espaces qui constituent un gisement foncier stratégique pour son développement.

A cet effet, M. le Maire a signé le 16 janvier dernier une convention avec l'EPF, en présence de M. Marc KASZYNSKI, *directeur général de l'EPF*, Mme Frédérique BRIQUET, *directeur opérationnel de l'EPF* et M. Jean-Claude PAVAUX, *adjoint délégué à l'environnement, au cadre de vie et au patrimoine*.

Il s'agissait d'initier dès à présent la dynamique de reconversion, car en effet les procédures d'acquisition sont extrêmement lourdes et complexes, tant administrativement que juridiquement, et demandera de nombreuses années d'ingénierie et de travaux.

INFO SYCTOMEC

Le mauvais stationnement de véhicules gêne la collecte des ordures ménagères

Pas facile pour les camions-bennes de manœuvrer dans un quartier de rues étroites, d'autant plus quand des voitures mal garées bloquent le passage. Un problème qui devient malheureusement récurrent et qui empêche la collecte.

Ce qui pose des soucis de salubrité et d'image pour notre ville mais aussi pour les riverains dont les poubelles ne sont pas ramassées. Nous en appelons donc au bon sens des automobilistes et comptons sur le civisme de chacun afin que ces désagréments soient évités.

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Être rassemblés afin de relever les défis du futur



Alexandre BASQUIN, Maire, et les élus municipaux ont accueilli le public, les habitants de notre commune, Madame la Sénatrice, Monsieur le Député, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, les élus des communes voisines et les corps constitués, à la salle des fêtes le 11 Janvier dernier.

C'est d'abord M. Georges BACQUET, 1^{er} Adjoint au Maire, qui a présenté ses vœux à l'assemblée. Après une minute de silence en hommage aux victimes des horribles attentats perpétrés quelques jours avant la cérémonie, Monsieur BACQUET est revenu sur les événements, les animations et les actions de l'année 2014 et en a dressé le bilan. Puis, il a rappelé la volonté de l'ensemble des élus à aller de l'avant en cette nouvelle année. « *Pour 2015, nous avons à cœur de continuer à agir à vos côtés* ». Enfin, Il annonça quelques dates qui marqueront 2015.

Puis Monsieur le Maire a commencé son intervention en adressant ses vœux à l'ensemble des personnes présentes et à l'ensemble des Avesnoises et des Avesnois dans leur grande diversité, sans oublier d'avoir une pensée pour celles et ceux disparus en 2014.

Il est revenu sur la terrible actualité qui a marqué ce début du mois de janvier : « *Pour le monde, souhaitons la paix ; que les conflits qui font rage cessent, et que ceux qui couvent s'éteignent. Mobilisons-nous sans réserve contre l'obscurantisme, la barbarie, l'étroitesse d'esprit, contre toutes les formes de sectarisme ; l'horrible attentat contre Charlie Hebdo est là pour nous le rappeler* ».

A travers cet article, nous tenions à relater les moments forts du discours de Monsieur le Maire.

2015 : des efforts nécessaires

Monsieur le Maire a exprimé les difficultés budgétaires que vont rencontrer les collectivités dans les années à venir et Avesnes n'est malheureusement pas épargnée.

En effet, les baisses successives de dotations d'Etat et les trop nombreux transferts de charges aux communes, n'aident ni à la visibilité, ni à la construction. Il s'agira donc, selon lui, d'être toujours plus vigilants et attentifs, rappelant encore que les communes devaient continuer à bénéficier des moyens de leur subsistance.

Après un rappel des nouvelles charges transférées aux communes (réforme des rythmes scolaires, instruction des documents d'urbanisme à partir de juillet 2015, obligation de modifier notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme avant mars 2017, mise en œuvre des normes d'accessibilité des bâtiments communaux), Monsieur le Maire a évoqué la nécessité de réaliser des économies, comme il en est pour toutes les communes .

Face aux défis, il faut, selon Alexandre BASQUIN, « *se donner un cap, avoir des perspectives communes mais aussi anticiper l'avenir* ».

C'est dans ce sens que la municipalité a lancé une étude de perspectives financières pour définir ses marges de manœuvres durant les années à venir, et afin de prendre les meilleures décisions et faire les choix les plus opportuns.

Sans attendre, elle a d'ores et déjà engagé une réflexion. Il s'agit tout d'abord de maîtriser les charges de personnel qui est le 1^{er} poste de dépenses. Il s'agit également de restreindre les autres charges de fonctionnement en adoptant de nouvelles manières de faire, de nouvelles pratiques...

Il s'agit surtout d'essayer de faire preuve d'ingéniosité pour absorber plus facilement les baisses de recettes et donc en limiter les effets. Cela peut parfois « bousculer » les habitudes mais l'objectif majeur des élus est de tout mettre en œuvre pour conserver des marges de manœuvre pour investir, afin que notre ville soit en phase avec notre temps, et surtout de tout faire pour ne pas augmenter les taux d'imposition, la pression fiscale étant déjà bien lourde pour les ménages.

La municipalité entend tenir cette position tout le temps qu'elle le pourra.

Les projets avancent

Monsieur le Maire a évoqué les différents projets en cours ou à venir comme le nouveau restaurant scolaire HQE, l'implantation à l'horizon 2016-2017 d'une structure multi-accueil en lien avec la 4C, le nouveau service de propreté en ville porté par ACTION et soutenu par le Ministère du travail, la rénovation de l'Eglise, qui demandera du temps et des investissements conséquents.

A ce sujet, Alexandre BASQUIN a tenu à saluer la création d'un groupe de travail composé d'élus, de techniciens, de paroissiens et de Monsieur l'Abbé.

Comme il a tenu à remercier plus largement l'ensemble des forces vives de notre commune : les élus, le personnel municipal, les présidents et les bénévoles des associations, nos pompiers, nos gendarmes, Monsieur le percepteur, nos commerçants et artisans, les enseignants, les membres bénévoles de la Commission de révision des listes électorales et du CCAS,...

La volonté d'attractivité

Monsieur le Maire est revenu également sur le projet de réhabilitation des friches industrielles (SFM et France Menuiserie Confort) grâce un partenariat étroit avec l'Etablissement Public Foncier (cf : page précédente).

Autre sujet abordé : l'aide au permis de conduire pour les 18-25 ans. Le permis est aujourd'hui une impérieuse nécessité. Ne pas l'avoir est souvent un frein notamment dans la recherche d'emploi.

C'est pourquoi, la municipalité proposera l'octroi d'un fonds d'amorçage pour aider le jeune à boucler son budget.

Pour autant et en contrepartie, ce dernier devra donner de son temps, bénévolement, à la ville.

Tout cela nécessite de bien vérifier le cadre juridique et ce, de façon très précise.

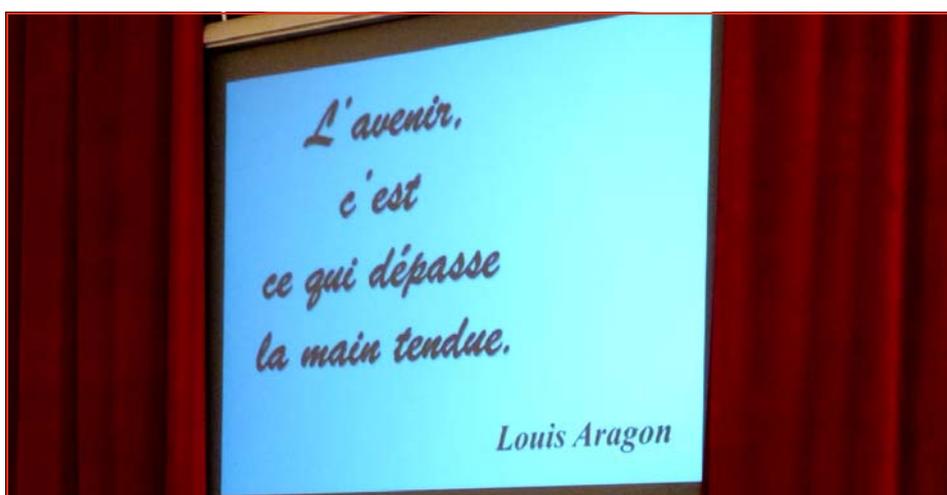
Enfin, il fut évoqué le passage du Tour de France le 7 juillet prochain et qui est une vraie fierté et un formidable éclairage pour notre commune.

Les élus entendent porter ces projets « *avec beaucoup d'ambition, pour une ville qui le mérite tant* ».

Alexandre BASQUIN ajoutant qu'il entend le faire avec beaucoup d'exigence car il s'agit pour lui « *de rendre à cette ville ce qu'elle m'a donné et ce qu'elle me donne encore ; de rendre aux Avesnoises et aux Avesnois, dont la grande majorité m'a vu grandir, les valeurs de labeur et de travail, de volonté et d'abnégation qui m'ont été transmises. Il ne faut jamais oublier que notre ville, c'est celle des tisserands et des campagnes betteravières, celle des sidérurgistes d'Usinor, des ouvriers de la Malterie ou des Etablissements Maillard, celle héroïque des Frères Beauvois, d'Albert Waxin et de tant d'autres... Cette histoire qui fait qu'Avesnes est Avesnes, c'est pour moi une véritable source d'inspiration et nous devons en être respectueux et dignes. Toujours. Voilà d'où je puise cette exigence, afin, tout simplement, d'être à la hauteur de ce riche passé* ».

Une mobilisation forte

Enfin, selon Monsieur le Maire : « *Il s'agit surtout de toujours tout mettre en œuvre pour porter haut notre commune ; le tout, dans l'écoute et le dialogue, dans le travail en commun ; le tout, avec modestie et humilité. Les temps étant si durs, que nous n'avons pas d'autres choix que de nous serrer les coudes, d'être rassemblés, de toujours prendre la hauteur nécessaire, car ce n'est que comme cela que nous relèverons les défis du futur* ».



RÉTROSPECTIVE

Retour en images



96 enfants de CM1, CM2 et CLIS sont partis à Châtel en Haute-Savoie du 5 au 16 janvier 2015. Ils en sont revenus réjouis. La classe de neige est un investissement important pour la commune (70 060 € soit le coût total déduit de la part à charge des parents) et surtout un plus pour nos enfants qui ont ainsi découverts les joies du ski et de la neige.



La cérémonie des vœux au personnel communal a été l'occasion de mettre à l'honneur M^{me} Renée DUFOUR, employée communale depuis 1990 et qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Une société d'espaces verts a offert quatre arbres à la commune. Avec la triste actualité qui a marqué ce début d'année, la municipalité a souhaité en faire un symbole en plantant trois d'entre-eux au parc de la Malterie ornés de la devise de notre République « Liberté, Egalité, Fraternité ». Devise qu'il s'agit d'avoir toujours en mémoire, elle qui est issue de la Révolution Française et qui fait partie de notre patrimoine national.



La pose de panneaux dans la Voie Verte interdit officiellement et formellement le passage des deux roues motorisés. Rappelons que la Voie Verte doit rester une liaison douce pour le bien-être des promeneurs.



Dans un souci d'être toujours plus efficace, tout en maîtrisant les dépenses et en respectant l'environnement, la municipalité mène une nouvelle orientation en matière d'utilisation des produits d'entretien.

La problématique du nettoyage concerne tout gestionnaire administratif. Le choix des produits et du matériel pour l'entretien des lieux publics doit se faire dans le respect des agents et des usagers. Ainsi une formation sur les risques et les bonnes pratiques en la matière a été dispensée à l'ensemble du personnel d'entretien communal par des représentants du programme « Boréal ». Dans cette optique, des distributeurs automatiques de produit nettoyant sont en cours d'installation dans les bâtiments communaux. Ceux-ci permettront de distribuer la bonne dose de produit pour éviter gaspillage et surdosage. Entièrement gratuits, ils ne coûtent rien à la municipalité. Seules les recharges de produit nettoyant sont payantes. Ainsi la municipalité minimise les impacts environnementaux et sanitaires de ses produits de nettoyage tout en générant des économies.



Ambiance conviviale et chaleureuse pour la fête de la soupe.

« Le Hangar » récupère, trie et répare vos objets encombrants

La Ressourcerie d'ACTION nommée "Le Hangar" récupère, trie et répare vos objets encombrants pour les revendre. Elle est située au 7 rue du 19 mars 1962 à Avesnes-les-Aubert (à côté du cimetière).

Elle est ouverte au public, à titre expérimental, chaque mardi de 9h à 17h sans interruption.

Le Hangar organise également le 1^{er} mardi du mois une vente promotionnelle.

Vous pouvez soutenir ACTION par un geste écologique soit en venant déposer un objet aux Ressources d'Avesnes-les-Aubert et/ou de Solesmes (qui se situe au 65 rue du Général De Gaulle), soit en acheter un de seconde main.

Contact : Louis LESNES,
Encadrant Technique d'Insertion
03.27.82.29.82.



RENDEZ-VOUS

UN TOURNOI DE BABY FOOT OUVERT À TOUS :

Le Baby Foot Avesnois organise son 2^{ème} tournoi :

le samedi 7 février 2015 à partir de 14h

à la salle n°12 du bâtiment Lanoy (au dessus de la bibliothèque).

Engagement de 5€ par joueur. Un lot récompensera chaque participant !

Inscription auprès de M. Frédéric LEDUCQ ☎ 06.52.79.17.48.



UN REPAS DANSANT POUR L'OCA :

Au menu « tartiflette » ou « assiette anglaise » au prix de 12€ par adulte et 6€ par enfant :

le samedi 7 mars 2015 à partir de 19h à la salle des fêtes

Exclusivement sur réservation auprès de Romain LEGRAND au 06.25.24.79.66 ou

06.10.27.49.59 ou Jean-Jacques DUBOIS au 03.27.37.04.13 ou 06.27.07.03.49.

Venez Nombreux !

COMÉDIE MUSICALE

«DANCING QUEEN» INSPIRÉE DE MAMMA MIA DE ABBA

PAR LE GROUPE RHAPSODY

organisée par la Municipalité en partenariat

avec le Secours Populaire et le Secours Catholique

Samedi 21 février 2015

A la salle des fêtes à 20h. Entrée : 3€

Venez Nombreux - Buvette et Restauration sur place !



PORTRAIT

LAURENT PLUCHART, LA TÊTE DANS LES ÉTOILES ET LES PIEDS DANS LA GLAISE

Originaire d'Avesnes-les-Aubert et docteur en physique moléculaire théorique, Laurent Pluchart signe un livre pédagogique « Une introduction aux mathématiques appliquées à la physique » aux éditions Ellipses.



Professeur de mathématiques à Segré, Laurent Pluchart qui a effectué toute sa scolarité dans notre commune et dont les parents vivent toujours à Avesnes, souhaite, grâce à son livre, mieux préparer les élèves de terminale S à poursuivre un cursus scientifique.

500 pages pour combler le fossé entre le bac et la fac, qui offrent progressivement les connaissances et techniques mathématiques de base que doit impérativement maîtriser un néo-bachelier. En s'appuyant sur un cours détaillé, commenté et illustré, le lecteur est invité à pénétrer lentement dans le royaume des sciences physiques sur la route des mathématiques.

Le livre de Laurent est disponible à la bibliothèque municipale (en prêt) et dans les grandes librairies.

Félicitons la démarche pédagogique de cet avesnois d'origine et souhaitons-lui un franc succès !



AGENDA

Samedi 7 février :

2^{ÈME} TOURNOI DE BABY FOOT organisé par le Baby Foot Avesnois à 14h à la salle n°12 du bâtiment Lanoy. Ouvert à tous.

LOTO organisé par l'association des parents d'élèves des écoles primaire et maternelle à 19h à la salle des fêtes.

Samedi 14 février :

COUSCOUS DANSANT organisé par les Majorettes à 19h à la salle des fêtes. Sur réservation jusqu'au 7 février auprès de Virginie Bernier le samedi de 10h à 18h à la salle Croizat.

Samedi 21 février :

COMÉDIE MUSICALE «DANCING QUEEN» organisée par la Municipalité en partenariat avec le secours populaire et le secours catholique. A la salle des fêtes à 20h. Entrée : 3€.

Samedi 28 février :

DÉMONSTRATION DE DANSE MODERNE organisée par Cultur'Danse. A la salle des fêtes à 19h.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

GILLOT Timéo, né le 26/11/2014 de Tony GILLOT & Laetitia VAN VLIERBERGHE, 100 rue Sadi Carnot.

GUIDEZ Sohanne, née le 28/12/2014 de Pascaline GUIDEZ, 13 rue Louise Michel.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

GABET Veuve CHIMOT Geneviève, 85 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

CLAISSE Albert, 85 ans, 16 rue Roger Salengro.

GERNEZ Veuve PAYEN Yvette, 83 ans, 90 rue du 8 Mai 1945.

CHOPIN Jean-Louis, 64 ans, 148 rue Henri Barbusse.

BILLIAU Veuve CALVANUS Colette, 79 ans, 164 rue Henri Barbusse.